

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 138 (2012)
Heft: 18: Paris

Artikel: Un nouveau toit pour les halles
Autor: Rappaz, Pauline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-306454>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN NOUVEAU TOIT POUR LES HALLES

Patrick Berger et Jacques Anziutti sont les lauréats du concours international pour la partie émergée du quartier des Halles. La construction de l'édifice, intitulé la Canopée, débute juste, après la destruction des pavillons Willerval au printemps dernier

Pauline Rappaz

Elle ressemble à une raie, à une lyre ou à une feuille, c'est selon. Elle ? La Canopée – gracieux terme utilisé pour caractériser la cime des arbres –, soit le nouvel édifice emblématique du quartier parisien des Halles. Un édifice en devenir qui va se substituer aux pavillons Willerval, démolis au printemps dernier.

En 2007, cinq ans après la décision de la Ville de Paris de rénover le quartier des Halles, les architectes associés Patrick Berger et Jacques Anziutti ont remporté le concours international pour la partie émergée du quartier. Ils ont surtout construit en France, mais Patrick Berger a aussi conçu un bâtiment à Nyon : le siège de l'Union européenne de football.

Leur projet consiste en un voile ondulant translucide posé sur deux bâtiments identiques (l'un au nord et l'autre au sud) disposés en arc de cercle autour d'un patio, et qui se prolonge pour couvrir les ailes desdits bâtiments. Le toit, qui culmine à 14 mètres, est composé de 15 ventelles d'une portée pouvant aller jusqu'à 96 mètres. Ces ventelles doivent permettre une ventilation naturelle de l'espace et assurer le désenfumage. Elles sont inclinées pour protéger les passants de la pluie et forment un maillage avec des méridiens qui se développent d'est en ouest.

Un espace de résonance entre le dedans et le dehors

L'édifice, qui occupe un quart de la surface émergée des nouvelles Halles et dont la surface au sol est comparable aux dimensions de la Cour Carrée du Louvre, sera fait d'acier et de verre à nuance jaune, pour permettre la diffusion

de la lumière naturelle tout en bloquant les rayons ultraviolets. La construction de la charpente métallique de la Canopée a débuté au début de l'été dans les usines Fayat Metal. Plus de 6000 tonnes d'acier seront nécessaires.

Les bâtiments nord et sud de la Canopée reposent sur les têtes de poteaux existants du Forum. L'ouvrage de franchissement vient ensuite se nicher sur la charpente des deux bâtiments. La structure est constituée d'une poutre porteuse en forme de U de trois mètres de large et de 1,50 mètres de haut. Les deux bâtiments réuniront sur trois niveaux de commerces et des équipements culturels et publics plus spacieux que ceux d'hier. Trois accès supplémentaires au jardin seront mis en place pour les piétons depuis la Canopée. Et les pendulaires pourront accéder au RER depuis les quatre côtés du bâtiment.

La Canopée est pensée comme un espace de résonance entre l'énergie naturelle et celle de la ville, comme un lieu de rencontre et de passage abrité, et doit aussi faire office de liant entre la ville du dessous et la ville du dessus, laissant pénétrer le jardin qui se déroule jusque sur la place basse.

Pour mener à bien le projet, les architectes ont dû tenir compte de divers facteurs. Le programme du jardin, conçu par SEURA architectes urbanistes, était déjà en place, il a donc fallu se calquer sur lui. Et puis, il a également fallu trouver des solutions pour que les commerces continuent à vivre. L'enveloppe de la Canopée s'élève à quelque 290 millions de francs, soit plus d'un quart du budget total injecté dans le projet de réaménagement des Halles.



Vue de la Canopée de Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes (Images de synthèse © L'autre Image)